

XXIV<sup>e</sup> Année

MAI 1918

REVUE  
DOMINICAINE

Publiée mensuellement

SOMMAIRE :

- R. P. CESLAS FOREST, O. P. — LA CRISE DU PROTESTANTISME — En marche vers la libre-pensée
- R. P. V.-M. BRETON, O. F. M. — POUR LES JEUNES — De la facilité
- R. P. ALBERT MARION, O. P. — DERNIER ASSAUT CONTRE LES DROITS NON RÉSERVÉS
- LE PÈRE GONTHIER — CORRESPONDANCE INTIME  
— Lettre à un ami
- RR. PP. ROULEAU ET PROULX — RECENSIONS

---

ABONNEMENTS :

CANADA : \$1.00 | ETATS-UNIS : \$1.25

Avec le "ROSAIRE POUR TOUS" 15 sous en plus par année

---

ADMINISTRATION

LE ROSAIRE

SAINT-HYACINTHE

CANADA

---

MCMXVIII

# La "Revue dominicaine"

PARAIT LE 25 DE CHAQUE MOIS

La *Revue dominicaine*, à part sa chronique des principaux événements "dans l'Eglise et dans l'Ordre" publie des *articles de vulgarisation* traitant d'Ecriture Sainte, de théologie, d'apologétique ou du droit canon, et même des études de littérature, de sociologie ou d'histoire, pourvu que la religion y soit concernée en quelque manière.

La *Revue dominicaine* n'a point de spécialité proprement dite dans le domaine religieux, mais elle accorde une attention particulière aux problèmes d'apologétique envisagés surtout au point de vue canadien.

Elle répond aussi aux consultations religieuses, et donne un compte-rendu des ouvrages dont on lui fait tenir un exemplaire.

## *Collaborateurs à la Revue :*

RR. PP. LANGLAIS, ROULEAU, CHARLAND, BROUSSEAU, LAMARCHE, COTE, MARION, MARTIN, RICHER, TRUDEAU, LEDUC, FOREST, PERRAS, PROULX, LAFERRIERE, DUMONT, des Frères-Prêcheurs; BRETON, des Frères-Mineurs; VILLENEUVE, des Oblats de Marie; MGR L.-A. PAQUET, P. A.; MM. les abbés CUROTTE, Chapelain du Sacré-Cœur, au Sault-au-Récollet; COURCHESNE, Professeur au Séminaire de Nicolet; JEANNOTTE, Professeur au Grand Séminaire de Montréal; DESRANLEAU, Chancelier du Diocèse de Saint-Hyacinthe; MELANCON, Chapelain du Pensionnat d'Outremont; DESCHESNES, Vicaire au Saint-Enfant-Jésus de Montréal; LAFERRIERE, Professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe; GELINAS, Professeur au Séminaire des Trois-Rivières.

*Le dernier manuscrit est remis à l'imprimeur  
le 15 du mois.*



# " POURQUOI

ET

# COMMENT "

**TELLE EST LA DEVISE DE**

L'Ecole Commerciale Pratique Lalime de St-Hyacinthe, et cela indique bien ce qu'on y apprend : le pourquoi et le comment des choses ; y a-t-il un meilleur moyen de former le jugement de la jeunesse ?

Le but de l'Ecole Commerciale Pratique Lalime est de former des Commerçants, des Hommes d'affaires, des Employés d'élite, en un mot, des jeunes gens capables, au sortir de l'école, de tenir avec distinction une situation enviable et de gagner largement leur vie.

Ces Cours s'adressent aux jeunes gens des deux sexes que les circonstances ont empêché de faire de longues études et qui veulent compléter pratiquement le bagage de leurs connaissances, soit pour améliorer leur position, soit pour se mettre en affaires.

Les principales matières qu'on y enseigne sont : l'arithmétique, la comptabilité, la calligraphie, la clavigraphie, la sténographie française, la sténographie anglaise, la langue et la correspondance françaises, la langue et la correspondance anglaises, la télégraphie appliquée, etc.

Conditions d'Admission : Les élèves sont admis à tout âge, sans distinction de sexe ou de nationalité.

<b>COURS COMPLETS :</b>	10 MOIS.....	\$95.00
	PAR MOIS...	\$10.00

Les livres sont fournis gratuitement.

Instruction supérieure pratique d'après une méthode nouvelle. Rappelez-vous que six mois passés chez le professeur Lalime valent deux ou trois ans de collège ; par conséquent économie de temps et d'argent.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ÉCRIRE OU S'ADRESSER A

**EGOLE COMMERCIALE PRATIQUE LALIME LIMITEE.**  
**ST-HYACINTHE, - - - QUEBEC.**

---

**S. J. MAJOR, LIMITÉE**  
ÉPICIERS EN GROS et  
Importateurs de Vins et Liqueurs,  
126 à 136 Rue York  
**OTTAWA, Ont.**

SPÉCIALITÉ : — Vin pour Sacrifice de la Messe, Huile  
de Sanctuaire, Cierges, Chandelles, etc.

---

**O'Reilly & Bélanger, L<sup>TÉE</sup>**  
MARCHANDS DE CHARBON  
GROS et DETAIL — Toutes sortes.  
**OTTAWA**

Bureau, 38, rue Sparks — Téléphone : Queen 860-861

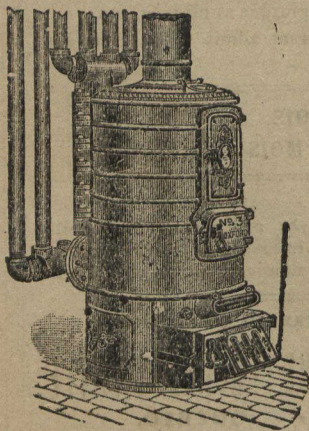
---

**J. ALPH. LANGELIER**

ENTREPRENEUR  
PLOMBIER

310, 312, 314 WELLINGTON  
Ottawa, Ont.

Poseurs d'Appareils de chauffage  
à eau chaude et à vapeur, pour Édifices  
Publics et Résidences Privées.  
SOUMISSIONS A BREF DELAI,  
SATISFACTION GARANTIE.



Tél. Queen 1928

---

Références.—Eglise et Couvent des  
Dominicains, Ottawa.—Collège Ste-  
Anne-de-la-Pocatière. — Couvent des  
Pères du Saint-Esprit, près d'Ottawa.  
—Collège du S. Cœur, Caraque,  
N.-B.—Hôpital Gén. des Srs Grises,  
Ottawa.—Eglises de : Grenville, Cla-  
rence Creek, Sarsfield, Cornwall,  
Hawkesbury, Ont., Mattawa, etc.

# Banque d'Hochelega

Siège Social, MONTREAL.

Capital versé : \$4,000,000.

Fonds de réserve : \$3,700,000.

Total de l'Actif, au-delà de \$38,000,000.

## INTERET ALLOUE SUR DEPOTS D'EPARGNE

Emet des lettres de Crédit circulaires et mandats pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde.

Affaires de Banque en général.

A. C. CRÉPEAU, Gérant.

Succursale de St-Hyacinthe.

### EXAMEN DES YEUX

Ne Négligez aucun mal de Yeux la Vue est trop Précieuse.  
Toute lunetterie non faite sur commande est toujours nuisible.  
N'achetez jamais des Vendeurs Ambulants, ni aux Magasins-à-tout-faire.  
Rien ne remplace l'Examen des Yeux par un savant Spécialiste.  
Si vous tenez à Guérir vos Yeux sans drogues, opération ni douleur :

ALLEZ A **L'INSTITUT D'OPTIQUE**  
Voir et consulter le **Specialiste BEAUMIER** Le meilleur de Montreal  
144 Est, rue Ste-Catherine, Près Ave Hôtel-de-Ville.

Il recherche les Cas difficiles, Désespérés : Pose Yeux Artificiels, Naturels à se tromper.

Fabrique et ajuste lui-même, depuis 25 ans, lunettes, lorgnons, etc.  
Ses nouveaux "Verres Toric à ordre" sont garantis pour bien Voir de Loin et de Près, pour tracer, coudre, lire et écrire.

Voir de Loin et de Près, pour tracer, coudre, lire et écrire.  
Cette annonce rapportée vaut 15c par dollar sur tout achat en lunetterie.  
Prenez garde ! Pas d'agents sur le chemin pour notre maison responsable.  
Heures de bureau: Tous les jours de 9 à 9 hrs. (Dimanche de 1 à 4 hrs.)



AVIS

# Duckett & Duckett

## ASSURANCES

Pour les Cies North British &  
Mercantile, London, Liverpool  
& Globe, Atlas, Northern, Com-  
mercial Union, etc.

TAUX SPECIAUX POUR LES EGLISES

161 Girouard, ST-HYACINTHE  
TÉLÉPHONE BELL 31.

Etablie en 1885

Phone 5146

### Alphonse Couture

HORLOGER, BIJOUTIER  
ET OPTICIEN

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS

51 rue Principale, HULL, P.Q.

### J. Moyneur,

LIMITÉE

MARCHANDS A COMMISSION  
BEURRE, FROMAGE,  
ŒUFS, LARD ET  
PRODUITS, etc.etc.

12 et 14 rue York

OTTAWA, Ont.

Phone : Rideau 2306-2307



## A. BLONDIN & Cie,

### Plombiers-Sanitaires

Fournaises à l'Eau Chaude et à la Vapeur, Gaz,  
Bains, Water Closets, etc., etc.

SPECIALITES :

Eglises, Presbytères et  
Communautés Religieuses.

# La Banque Canadienne de Commerce

<b>CAPITAL</b>	-	<b>\$15,000,000</b>
<b>RESERVE</b>	-	<b>13,500,000</b>

Avec 375 succursales répandues par toute la puissance du Canada, cette Banque est dans une position exceptionnelle pour servir les intérêts des industriels et des manufacturiers. Aussi, succursales à Portland, O., Seattle, O., New York, E. U., Vancouver, Victoria et autres points sur la côte du Pacifique.

Traites, Mandats, Lettres de crédit payables à tous ces endroits.

**Attention particulière donnée aux affaires des cultivateurs.**

**J. LAFRAMBOISE,**

GERANT A ST-HYACINTHE.

**J. E. LIVERNOIS, L<sup>T</sup>EE,**

IMPORTATEUR EN GROS

PRODUITS CHIMIQUES

REMEDES BREVETES,

PARFUMS, ETC, ETC.

Rue St Jean,

QUÉBEC, Canada

**ASGRAIN & HARBONNEAU**

PHARMACIENS EN GROS

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE

30, RUE ST-PAUL EST  
MONTREAL

# La Banque Nationale

(Fondée en 1860)

<b>CAPITAL AUTORISÉ</b> .....	<b>\$5,000,000</b>
<b>CAPITAL PAYÉ</b> .....	<b>2,000,000</b>
<b>RÉSERVE</b> .....	<b>2,000,000</b>

**NOTRE BUREAU DE PARIS**

14, RUE AUBER

Offre des avantages exceptionnels au commerce et au Public Voyageur.

**Succursales à St-Hyacinthe et à Ottawa.**

---

# THÉS CAFÉS CACAO

## NOS EPICES

Nos Gelées et nos Essences  
Sont Hygiéniques et pleines de saveur

# J. A. SIMARD & CIE.

5-7 rue St-Paul Est, Montréal  
MONTREAL ET NEW-YORK  
TEL. MAIN 103

---

# L. P. MORIN & FILS

## ENTREPRENEURS-MENUISIERS

MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, JALOUSIES,  
MOULURES, DECOUPAGES, ETC., ETC.

— SPÉCIALITÉ : —

Bancs d'Eglises, de Sacristies et d'Ecoles

Tout ouvrage fait promptement. Satisfaction garantie.  
Coin des rues

St-Joseph et St-Antoine, - - St-Hyacinthe, P.Q.

---

J. D. DESROSIERS

ARMAND SEGUIN

# Desrosiers & Seguin

MARCHANDS DE

Chaussures, Claques, Valises, Etc.

143 RUE CASCADES

ST-HYACINTHE, QUE.

Téléphone Bell 401

---



# DESMARAIS & ROBITAILLE,

LIMITÉE

IMPORTATEURS ET FABRICANTS  
D'ORNEMENTS D'EGLISE

Statues, et articles religieux, vins de  
Messe, Huile 8 jours "Nice", Cierges, etc.

19 et 21 Notre-Dame Ouest,  
MONTREAL

---



# LA CRISE DU PROTESTANTISME

## II

### EN MARCHÉ VERS LA LIBRE-PENSÉE

Nous avons vu, dans un article précédent, le travail de désagrégation qui se poursuit depuis presque toujours au sein des grandes églises réformées. Ce travail ressemble assez bien, si je ne me trompe, au travail que font les vers dans les arbres de nos jardins. A peine ont-ils réussi à se glisser sous l'écorce d'une branche, que lentement, silencieusement, invisiblement ils la rongent et la réduisent en poussière. On la croirait intacte, mais un jour, un vent un peu plus violent survient et la branche est emportée. Ce vent qui menace les églises réformées toutes rongées par les sectes, c'est le vent de libre-pensée.

#### 1.—*En religion, c'est tout ou rien*

“Le protestantisme est la seule religion, au moins en Occident, où l'on puisse devenir athée sans s'en apercevoir et sans se faire à soi-même l'ombre d'une violence.” (1) Ces paroles sont d'un rationaliste très au courant des choses religieuses, M. Guyau, et elles s'appliquent au protestantisme aussi bien qu'aux protestants. Dans les pays de culture avancée, en effet, ce ne sont pas seulement les protestants, mais c'est le protestantisme lui-même qui est en train de devenir athée, sinon sans s'en apercevoir, du moins sans se faire à lui-même l'ombre d'une violence, par la seule logique de ses principes. Du jour en effet où Luther nia un seul point de la doctrine catholique, un esprit un peu clairvoyant eût pu prévoir que la Réforme, lentement sans doute, avec des hésitations et des retours imprévus, mais fatalement aboutirait un jour au christianisme sans dogme.

(1) M. Guyau: “L'irréligion de l'avenir.” p. 131

En religion, c'est tout ou rien. Il n'y a que deux hommes logiques en face du problème religieux : le catholique et le rationaliste ; l'un l'est dans la vérité et l'autre dans l'erreur. Si notre religion était une philosophie ce serait différent. Mais c'est une religion révélée, une religion, par conséquent, qui ne peut reposer que sur l'autorité, et l'autorité, on l'accepte en bloc ou on la nie en bloc. J'accepte aujourd'hui de toute mon âme ce que Rome enseigne, mais le jour où par impossible je serais arrivé à me convaincre qu'elle m'a trompé, ne serait-ce que sur un point de détail, — pourvu évidemment que ce point de détail fit vraiment partie de son credo, — de ce jour, dis-je, ce n'est pas seulement ce point-là que je rejetterais, mais tout la révélation qui pour moi alors n'aurait plus de sens.

Que fit au contraire Luther ? Il s'imagina à tort, — les protestants eux-mêmes le concèdent aujourd'hui, — que Rome l'avait trompé sur la doctrine du salut. Douta-t-il de la révélation ? Non. Il douta de l'autorité, et crut bien faire en la remplaçant par la raison. La raison a sans doute sa place marquée dans l'édifice de notre croyance, mais sa place est en dehors ! Elle doit examiner les bases de l'édifice, nous montrer que nous avons des motifs évidents, irréfutables de croire que Dieu a parlé, mais elle ne doit pas se mêler de discuter la parole de Dieu ni celle de l'Eglise qui la transmet. Un dogme que l'on discute librement est un dogme perdu. Pour le conserver il faut qu'on le regarde comme une chose sacrée, intangible, une chose devant laquelle la raison doit s'humilier et se taire. Si donc vous introduisez la raison à l'intérieur de l'édifice, elle n'en sortira que le jour où elle en aura chassé tous les mystères. C'est ce qui est arrivé pour le protestantisme. Aussi un protestant convaincu, G. Monod, a-t-il pu écrire que "le Protestantisme n'est plus qu'une série et une collection de formes "de la libre-pensée." (1)

Ici je veux être bien compris : je n'affirme pas que tous les protestants sont des libres-penseurs. Il y a non seulement des protestants qui ont gardé intact leur vieux credo, mais il y a des églises entières que la libre-pensée n'a guère entamées sérieusement. Ce que je dis, c'est ceci : Il y a, à

(1) Revue historique, mai-août 1892, p. 103

l'heure actuelle, à l'intérieur du protestantisme un mouvement pleinement rationaliste, — ce n'est pas ma faute, mais on l'appelle le mouvement libéral, — qui est en train de dissoudre tout ce qui restait encore de croyances dans les vieilles confessions de foi. Ce mouvement, après avoir à peu près totalement déchristianisé les sources de la science protestante en Allemagne et en France, est passé en Angleterre, aux Etats-Unis et ailleurs, où il est en train de faire la même chose.

## 2.—*Le protestantisme libéral*

L'espace me manquant pour exposer, même sommairement, ce qu'est le protestantisme libéral, je voudrais du moins en donner une idée en transcrivant ici un passage du Premier Faust. C'est un dialogue entre Marguerite et Faust :

MARGUERITE

Dis-moi donc, Henri, tu n'as point de piété. De longtemps tu n'as mis les pieds à la messe, à confesse. Crois-tu en Dieu ?

FAUST

Qui donc, chère âme, est si hardi que de dire : Je crois en Dieu. Demande au sage et au prêtre ; leur réponse a l'air d'un persiflage.

MARGUERITE

Ainsi, tu ne crois pas ?

FAUST

Ma bien-aimée, qui oserait sentir et s'exposer à dire ; Je ne crois pas en Dieu. N'y a-t-il pas un mystère éternel, visible et invisible ? Si grand qu'il soit, remplis-en ton âme, et si par ce sentiment tu es heureuse, nomme-le comme tu voudras : bonheur, cœur, amour, Dieu. Moi, je n'ai pour cela aucun nom. Le sentiment est tout ; le nom n'est que bruit et fumée qui nous voile l'éclat des cieux...

Vous vous rappelez peut-être la candide réponse de Marguerite : "Tout cela est bel et bien. Ce que dit le prêtre y ressemble assez à quelques mots près."

C'est à quelques mots près le langage des protestants libéraux. A ces questions angoissantes : Dieu nous a-t-il révélé quelque chose ? Le Christ était-il Dieu ? Est-il venu mourir pour nous ? Ils répondent comme Faust : Qu'importe le rêve dont s'enchantent votre imagination, qu'im-

porte la croyance dont s'illumine votre âme? si ce rêve vous adoucit la vie et si cette croyance l'élève et la transforme. Le sentiment est tout, les formules de foi ne sont que bruit et fumée qui nous voile l'éclat des cieux.

“Vous permettez,” dirai-je après le P. Gardeil, (1) “à un vieux Méphistophélès de la théologie d'être un peu plus exigeant que Marguerite” et de leur dire qu'ils se font une profonde illusion s'ils se croient encore chrétiens.

Le christianisme se compose d'un certain nombre de croyances, et le jour où on ne les admet plus, on peut continuer d'être philosophe, historien, mais il nous est interdit de nous dire chrétiens. “Conserver le christianisme,” disait Guyau, “en supprimant le Christ, . . . c'est là une entreprise dont étaient seuls capables les esprits peu portés par leur nature même, à tenir grand compte de ce que nous appelons la logique. Qui n'admet pas la révélation doit se dire franchement philosophe et ne pas tenir plus compte de la Bible et de l'Évangile, que des dialogues de Platon ou des traité d'Aristote.” (2)

### 3.—*Progrès du protestantisme libéral en Allemagne et en Angleterre*

Pour être complet il faudrait montrer ici comment le libéralisme s'est introduit en histoire et en exégèse, sous le couvert de la philosophie subjectiviste. MM. Georges Goyau (3) et Lichtenberger (4), dans des ouvrages universellement connus, ont retracé cette évolution avec une grande maîtrise. Je suis forcé d'y renvoyer ceux de nos lecteurs qui désireraient connaître cette intéressante page d'histoire. Tout ce que je puis faire ici, c'est d'essayer de marquer, par quelques faits et quelques chiffres, le degré de profondeur que le rationalisme a atteint dans les deux grands pays protestants: l'Allemagne et l'Angleterre. (5) Nous parlerons

(1) Le donné théologique, p. 120

(2) M. Guyau: *L'irréligion de l'avenir*, p. 144

(3) *L'Allemagne religieuse — Le protestantisme*

(4) *Histoire des idées religieuses en Allemagne*

(5) Le peu d'espace dont nous disposons nous force à ne parler que des deux pays qui ont la direction du mouvement religieux protestant. D'ailleurs, ce qu'ils sont aujourd'hui, les autres le seront demain.

d'abord de l'Allemagne, car c'est là que le rationalisme est né, comme c'est de là qu'il est parti pour se répandre en France d'abord, puis dans les pays anglo-saxons, puis un peu partout.

Depuis plus de trois quarts de siècle l'université allemande est sans contredit le centre de la vie religieuse protestante. C'est sur les lèvres et dans les ouvrages de ses professeurs que savants français, anglais et autres vont puiser leur inspiration. Or l'université allemande est nettement rationaliste. Au commencement du siècle on comptait dans tout l'empire 21 universités. Aucune n'était sans professeurs incroyants; dans 17 ils étaient la presque totalité. (1)

Aussi la science théologique allemande a-t-elle presque partout les allures de la libre-pensée. Je cite un témoignage et un fait qui ont d'autant plus de valeur qu'ils sont tous deux assez anciens, assez rapprochés par conséquent des commencements du mouvement. Le témoignage est celui de M. Pffeiderer, théologien de grand renom. Il écrivait en 1891: "Les travaux des meilleurs et des plus clairvoyants théologiens de notre siècle tendent tous au même but: débarrasser le christianisme de ses voiles et de ses entraves dogmatiques." Voici le fait maintenant: En 1893, un membre du synode général de Bade avait nié la divinité du Christ dans un discours public; il eut l'approbation, publique aussi, de 99 théologiens badois. (2)

De l'université l'incrédulité est passée à l'église et a été enseignée en chaire. Ici les faits abondent. J'en cite un entre mille. Un membre du suprême consistoire du Grand Duché de Bade écrivait il y a quelques années: "Si un pasteur arrive par ses études à la conviction qu'il n'y a pas de Dieu personnel, s'il devient athée, il a le droit de prêcher cet athéisme à sa paroisse, . . . et le suprême consistoire a le devoir de le prendre sous sa protection." (3) Il y a pourtant plus fort que cela encore. Dans un congrès protestant tenu à Brême, en 1909, congrès, soit dit en passant, qui fut nettement anti-chrétien, on entendit le pasteur Graue déclarer

(1) Cf: "Le protestantisme contemporain" par les Drs Krogh Tønning et U. Baltus, p. 41

(2) Cf: *Ibidem*, pp. 21 et 41

(3) "Revue pratique d'Apologétique," vol. IX, p. 592

que "l'ennemi du christianisme ce n'était ni Haeckel, ni Nietzsche, ni Marx, mais la morale chrétienne qui, sous la forme des dix commandements de Dieu, ne répond plus aux exigences de la civilisation contemporaine." (1) Supposez qu'au dernier congrès de Québec un de nos théologiens se fût levé pour déclarer que le plus grand ennemi de l'Église, c'était les commandements de Dieu; voyez-vous d'ici le "tolle" qui l'eût accueilli? Eh bien, à Brême, il ne paraît pas que personne ne se soit ému. Cela montre la profondeur du mouvement rationaliste en Allemagne. On peut déjà prévoir le jour où l'église luthérienne toute entière sera submergée.

Dans aucune autre église il est vrai, si ce n'est dans la petite église calviniste de France, la déchristianisation n'est aussi avancée que dans l'église allemande. En Angleterre, en particulier, le rationalisme ne s'est introduit qu'assez tard, grâce à la fréquentation des universités allemandes et à l'influence de Renan. Car ça toujours été le triste privilège des français de donner des ailes aux lourdes erreurs allemandes, pour leur permettre ensuite de faire leur tour du monde.

Mais il s'est propagé avec une extrême rapidité. Aujourd'hui il est sorti de l'ombre, il s'étale dans les ouvrages de science, (2) dans les Encyclopédies, (3) et jusque dans les chaires. L'église officielle est obligée de compter avec lui. En 1916, à l'occasion de la grande mission nationale de pénitence, le comité central, pour respecter les différentes tendances de l'église anglicane, dut publier quatre sortes de tracts dogmatiques, représentant le point de vue évangélique, celui de la haute église, celui de l'école libérale, et enfin celui de la jeune génération. Cette promiscuité de l'église officielle avec ces gens qui ne croient plus à la divinité du Christ est un des plus tristes signes du temps. D'autres, toutefois, sont non moins alarmants. C'est ainsi que l'évêque d'Oxford ayant, durant la mission, publié un livre: "Manual of Membership," où il résumait l'enseignement de l'église anglicane, les journaux religieux furent remplis, pendant

(1) *Ibidem*, p. 592

(2) Cf: "Revue du Clergé français," vol. LXI, p. 308 et suiv.

(3) *L'Encyclopaedia biblica* de M. Chayne, le plus grand dictionnaire biblique anglais après celui de Hasting, est nettement rationaliste.

deux mois, de vives polémiques sur la plupart des dogmes principaux du christianisme.

D'ailleurs ceux qui sont au courant du mouvement des idées religieuses en Angleterre savent parfaitement que l'avenir appartient là, comme un peu partout dans le monde protestant, au libéralisme.

#### 4.—*L'avenir de l'orthodoxie protestante*

Il y a donc à l'heure actuelle, au sein du protestantisme, deux groupes qui se disputent les âmes, deux groupes qui se prétendent également protestants : le groupe de ceux qui croient et le groupe de ceux qui ne croient pas. Il faudra tôt ou tard que l'un des deux l'emporte. Quel sera-t-il ? Nous voudrions espérer que ce sera le groupe de ceux qui croient ; nous ne le pouvons pas.

Ce qui est incontestable en tout cas, c'est que le rationalisme s'étend tous les jours davantage dans les pays réformés, c'est qu'il avance avec la culture de ces pays, c'est qu'il a pour lui la science, la jeunesse et une partie du clergé, c'est surtout qu'il a créé dans le monde des choses intellectuelles, une atmosphère où tout ce qu'il y a de chrétien s'étirole et meurt.

Les églises officielles l'ont pressenti et leur premier geste a été de desserrer un peu les liens qui retenaient les âmes autour des vieux credos, leur premier mouvement, de se montrer de moins en moins précises, de moins en moins hardies, de moins en moins exigeantes au sujet des confessions de foi.

Ce geste est des plus maladroits. Dans les choses de foi, j'aime à le répéter, c'est tout ou rien. Si on prend de la foi, on ne saurait trop en prendre, et si on commence à reculer devant le mystère, on ne sait plus bientôt où s'arrêter.

D'ailleurs, la seule chose débattue à l'heure actuelle, — il est étrange que le protestantisme ne s'en soit pas aperçu plus tôt, — ce n'est pas de savoir si tel dogme est vrai, mais bien de savoir s'il y a des dogmes vrais. On a pu discuter autrefois tel détail de la doctrine du Christ, aujourd'hui c'est le Christ lui-même qui est mis en discussion. Toutes les concessions que les églises officielles pourront faire ne serviront donc à rien ; elles pourront peut-être ralentir leur marche vers la dissolution, elles ne pourront l'arrêter.

Le seul geste qui les sauverait serait le geste de Rome en 1907. L'Église catholique connut elle aussi, au commencement de ce siècle, une heure d'angoisse. Des prêtres, des savants, appelés plus tard modernistes, avaient fait ce rêve absurde de réconcilier le monde moderne anti-chrétien avec le catholicisme. Pour y arriver, ils se montraient disposés à abandonner une partie de l'héritage du passé. Déjà sous leurs distinctions subtiles, obscures, ambiguës, les vieux dogmes commençaient à s'en aller en lambeaux. L'heure était grave, d'aucuns même la disaient désespérée. Un jour, le courrier de Rome nous apporta une lettre de Pie X. C'était au XX<sup>ème</sup> siècle la répétition du geste traditionnel de Rome. Le Pape disait à la civilisation moderne ce que ses prédécesseurs avaient dit à toutes les autres erreurs, modernes aussi dans leur temps. Ce n'est pas à nous d'aller à vous, c'est à vous de revenir à nous. Notre seule raison d'être à nous c'est de rester ce que nous avons toujours été, de croire ce que nous avons toujours cru. Le modernisme était bien mort.

Mais ce geste sauveur, y a-t-il une seule église réformée qui puisse le faire efficacement? Pour le seconder dans sa lutte, le Pape avait derrière lui la magnifique hiérarchie catholique, ces prêtres, ces évêques venant chercher leur mot d'ordre à Rome. Par eux il pouvait surveiller les séminaires, contrôler la publication des ouvrages catholiques et assurer l'exécution des mesures disciplinaires qu'il prendrait. Il avait surtout cette royauté incontestée sur les intelligences catholiques en matière de foi. L'opinion personnelle de Pie X n'eût peut-être pas changé un seul sentiment. Mais derrière Pie X les catholiques virent le Christ et s'inclinèrent.

Je suppose maintenant qu'une église réformée quelconque essaie d'ébaucher demain un geste semblable. On lui demandera: Au nom de qui ou de quoi prétendez-vous imposer tel credo? Au nom de l'autorité que vous tenez du Christ? Mais c'est précisément l'essence même du protestantisme de n'en pas reconnaître. Au nom de la science? Mais la science n'est pas affaire d'autorité. Je courbe la tête devant les paroles du Christ, mais les opinions des hommes, je les discute et les juge. Ce geste-là, aucune église



ne pourra ni ne voudra le faire. Voici, en particulier, ce que le *Month* écrivait en 1914 au sujet de l'église d'Angleterre :

Si ceux qui ne croient plus à la Résurrection, à la Conception virginale, à la divinité de Notre-Seigneur, ne sont pas détournés par un sentiment d'honneur de professer de bouche qu'ils y croient, il n'existe dans l'anglicanisme aucun organisme pour les excommunier. L'Eglise catholique peut expulser de son sein le modernisme, l'église anglicane ne le peut pas. Ce que certains évêques désirent, c'est une réaffirmation solennelle de la commune base de croyance, quitte à laisser les dissidents agir ensuite à leur guise. Mais qui fera cette solennelle réaffirmation? En d'autres termes, l'anglicanisme possède-t-il une source vivante quelconque d'autorité? Nous savons que non.

Il n'y a donc, à l'heure actuelle, au sein des églises réformées aucune autorité qui puisse arrêter, pas même ralentir le triomphe du rationalisme sur l'orthodoxie. Quand ce triomphe sera-t-il complet? Il serait ridicule de donner des dates. La mort des personnes ou des choses peut se prédire: les idées trouvent dans l'âme humaine des inconséquences qui défient toutes les prévisions. Mais serait-il vraiment si téméraire d'affirmer qu'au cinquième centenaire de la Réforme, le nom de protestant sera devenu plus ou moins synonyme de protestant libéral, et que tout ce qu'il y aura encore à cette heure d'âmes qui ne peuvent vivre sans le Christ, sans cette foi, sans cette espérance qu'Il avait apportées au monde, se groupera sous la seule autorité qui défie les siècles: l'autorité de l'Eglise de Rome.

Ce sera la revanche du credo catholique mutilé par Luther, et le second châtement de la Réforme.

Fr. M.-C. FOREST, O. P.

Ottawa, 15 avril 1918.



# POUR LES JEUNES

---

## DE LA FACILITÉ

---

### I

Il est bien amusant de suivre le conflit qui périodiquement éclate dans notre monde intellectuel entre optimistes et pessimistes. Les premiers, dont ordinairement les tendances sont conservatrices et le centre d'attraction Québec, proclament que tout est pour le mieux au Canada, ou presque... et que bientôt nous pourrions cesser de recourir aux classiques du vieux pays.

Les autres, futuristes mais par prétériorité — car ils savent que le cubisme lui-même est *vieux jeu* — sont sans exclusivisme de jeunes Montréalais. Ils créent au retour de la saison de fugaces revues; ils publient d'éphémères plaquettes, grosses de pages blanches, de titres et de dédicaces. Ils y instruisent, avec une candide rigueur, le procès des écrivains et artistes étrangers à leur cénacle. C'est leur "Préface de Cromwell." Ils démontrent qu'il n'existe au Canada ni littérature, ni poésie, ni architecture, ni musique... et qu'il est temps enfin qu'on salue en eux l'espoir des jours nouveaux.

Et comme il arrive, ils ont raison les uns et les autres, élégante façon d'avoir tort également sans être obligés d'en convenir: raison dans ce qu'ils affirment ensemble, tort dans ce qu'ils nient séparément.

Nous avons au Canada dans les divers champs de l'activité intellectuelle beaucoup de *talents*, mais nous n'avons que bien peu de *valeurs*. D'où provient cette disproportion entre les appelés et les élus? Cela paraît étrange, mais précisément de la trop grande importance que nous attachons au talent, qui est cause que personne ne songe plus à acquérir la valeur. Paradoxale si l'on veut, mais indubitablement vraie, cette assertion où l'on pourrait réduire les

arguments de tous : *Le talent est le plus grand ennemi, parmi nous, de la véritable valeur intellectuelle.*

Non pas en soi, sans doute ; mais dans l'idée exagérée que nous nous en formons. Nous nous imaginons volontiers que le talent équivaut à une consécration définitive : les gens intelligents l'admirent, les envieux et les incapables le dénigrent ; mais l'heureux privilégié n'a d'autre devoir que de mépriser la critique et de humer l'encens. Son talent le classe parmi les êtres supérieurs ; et surtout le dispense de la loi commune du travail. Voilà notre plus funeste erreur. Le talent n'est qu'une vocation au travail. Ceux qui n'ont pas cette vocation, cette aptitude aux œuvres de l'esprit — les *sans-talent* — qu'ils aillent planter des choux, auner de la cretonne, placer des denrées alimentaires — occupations respectables d'ailleurs et utiles et qui demandent encore certaines capacités — mais pour lesquelles les dons supérieurs ne sont pas requis.

Et ceux que Dieu a favorisés, qu'ils se souviennent de la parabole des *talents* et qu'ils songent à faire *valoir* par un courageux labeur le don d'En-Haut. Est-ce cette probité qui est la règle parmi nous ?

Beaucoup — la plupart peut-être — de nos bacheliers ont *des talens* ; ce n'est pas toujours *le talent*.

Avec l'impérieux besoin de devenir les arbitres des destinées politiques de leur pays, ils possèdent une relativement belle facilité de style ou d'élocution. Ils se persuadent qu'ils n'auront qu'à paraître pour réussir : *Veni, dixi, vici*. De fait, ils débutent et, sans grande préparation, s'en tirent à peu près. Complimentés, la vanité aidant, ils sont certains d'avoir remporté un triomphe... presque éclatant. Quant aux réserves que quelques uns se croient obligés de faire, on s'y attendait : l'envie pousse sur les pas de la gloire.

Le labeur ingrat et le travail obscur sont le partage des esprits médiocres. Désormais notre jeune grand homme se fiera à sa facilité. "Mon fort, à moi, disait l'un de ces triomphateurs, c'est l'improvisation. Pourquoi me fatiguer à préparer mes discours ?"

Et un autre, un poète, demandait sur un ton qui présumait la réponse : "Quelle différence voyez-vous entre mes vers et ceux des auteurs célèbres ? Qui empêche que cette

ode langoureuse soit signée Musset ou Verlaine, et cette tirade Rostand ou Zamacoïs ? Corneille et Hugo sont vieilliss.”

Ils en arrivaient à l'ignorance invincible. Chaque année le troupeau des médiocres, contents d'eux-mêmes, s'accroît ainsi de nombreuses recrues ; de vrais talents sont gaspillés pour toujours.

## II

Pour qu'un talent mûrisse, pour qu'un jeune homme *bien doué* devienne un homme *de valeur*, que d'éléments sont indispensables ! Il faut un milieu favorable ; il faut une formation sérieuse et complète ; il faut enfin un travail soutenu, méthodique, persévérant.

La facilité, répétons-le assez pour nous en faire croire, la facilité, le talent naturel, n'est qu'une indication, une marque de vocation. Rien de plus. Posons qu'elle est à peu près indispensable ; que dans la plupart des cas commencer sans elle est courir à un échec certain. Mais n'y attachons pas d'autre importance. Un enfant a du goût pour la musique, une oreille juste, la mémoire des sons et des mélodies, la facilité de retrouver sur le piano un motif, un accord qu'il aura entendus. Est-ce tout pour être un bon musicien ? Non ; il lui faudra des heures de gammes pendant des années pour devenir un exécuteur passable. Il ne sera pas encore un musicien ; à peine un virtuose ; et s'il prétend composer, il ne lui suffira pas d'étudier l'harmonie, de savoir “la fugue et le contre-point” ; il aura besoin de connaître la nature, et l'histoire, et la philosophie et son âme... surtout son âme. La culture de l'esprit n'est pas moins rigoureusement nécessaire aux *maîtres* que la science du doigté.

Autant en faut-il d'un dessinateur en herbe, qui “attrappe” en quelques coups de crayon une ressemblance. De là à être un artiste, à simplement compter parmi ceux qui méritent un nom, il y a des années de travail consciencieux et patient.

A plus forte raison de l'art des arts, qui est l'art de la parole — n'en déplaise à certain jeune esthète qui qualifie d'inférieur l'art oratoire.

*Duas res pleraque Gallia industriosissime prosequitur: rem militarem et argute loqui*, disait Caton de nos grands

ancêtres; l'éloquence et la guerre sont dans le sang de notre race. Les Canadiens ont la passion de la parole publique; ils ne se lassent pas de l'entendre, et l'ambition la plus commune parmi eux est d'être un orateur. D'où sans doute l'engouement des jeunes gens pour la carrière politique. Mais de ce que la parole est commune à tous les hommes, et que tous utilisent plus ou moins consciemment un lexique, une grammaire, une syntaxe, une rhétorique, on est porté à croire que l'art de parler exige moins d'études, moins d'application que la peinture ou la musique. Et c'est le contraire qui est vrai. D'abord parce qu'on ne parle point sans rien dire... je n'insiste pas. Ensuite, et surtout, parce que le lyrisme, c'est-à-dire l'art de l'expression verbale portée à sa perfection, occupe effectivement le sommet de la hiérarchie esthétique. (1)

En fait, pour se mêler d'écrire ou de parler — car on ne parle bien que dans la mesure où l'on sait bien écrire — pour se mêler, dis-je, d'écrire ou de parler avec la grâce, la force et l'éclat qui font sortir la parole du néant littéraire, il faut beaucoup plus que la facilité naturelle.

Le très grand danger de la facilité, c'est qu'elle oblige de rester dans *l'à peu près*; à peu près du savoir, à peu près de l'expression. Pour m'en tenir au style, je note l'emploi du mot à *peu près* propre; la continuité à *peu près* rigoureuse des figures, (mais n'a-t-on pas dit que la métaphore incohérente était la caractéristique de l'orateur!) l'enchaînement à *peu près* logique des propositions, la distribution à *peu près* équitable des périodes... Il serait aisé de démontrer, si c'était le lieu, que le véritable ennemi du Parler français au Canada n'est pas l'anglicisme, mais *l'à peu près*. Notre littérature autochtone en fournirait de copieux, typiques et péremptaires exemples.

Existe-t-il des langues qui supportent *l'à peu près*? Aucune langue classique, sans doute; et le fait que l'anglais n'est pas exigeant sur ce point n'infirme rien. En tout cas ce n'est pas le français. Il réprouve ce que les grammairiens appellent *constructio ad sensum*, dans laquelle la phrase

(1) Le lyrisme est aux arts du rythme ce que l'architecture est aux arts du dessin. Nul ne contestera que l'architecture est un art où l'étude, une étude variée, étendue, approfondie, tient beaucoup de place. D'autre part, entre le lyrisme et l'architecture, la nature de son objet donne sans conteste la supériorité au premier.

est ordonnée et les mots accordés non pas selon leur teneur verbale, mais selon la logique interne de la pensée. Il ne lui suffit pas que leurs affinités juxtaposent les idées aux idées; il exige avec rigueur que l'enchaînement visible des termes manifeste et signifie l'infrangible continuité de la pensée. En français l'anacoluthie est une licence et non un mode régulier; la syllepse y est une figure, non pas un procédé. De plus aucune langue, sauf peut-être la grecque, n'a été aussi habituellement philosophique dans la formation de ses mots et dans l'ordonnance de sa syntaxe.

L'intransigeante pureté de cette langue loyale veut que la pensée soit si bien incorporée à son expression qu'il devienne impossible de modifier celle-ci sans porter atteinte à la précision de celle-là. L'idée s'incarne dans le mot, et la pensée dans la proposition, comme l'âme vivante dans le corps. (1)

Celui qui n'a pas connu ce caractère de la langue française ne l'a pas comprise; il peut la bien parler, mais c'est par un accident heureux.

On conçoit que cette exigence du français à l'égard de la clarté et de la précision; ce besoin de la propriété des termes, de la continuité des figures, et de la cohérence des raisonnements, entraînent pour celui qui veut le parler et l'écrire honnêtement la nécessité de connaître, d'apprendre les mots de la langue littéraire pour ainsi dire l'un après l'autre. C'est à quoi s'appliquent longuement, diligemment, ceux de nos cousins de France qui prétendent à maîtriser leur belle et difficile langue. Nous serions probablement surpris de voir comment étudient leur langue maternelle des hommes qui ne font point profession de l'enseigner, mais simplement de l'écrire—des romanciers, des nouvellistes;—combien de notions ils accumulent sur l'étymologie, l'évolution, l'acception des vocables même les plus familiers; sur l'emploi de certaines prépositions et conjonctions; sur la valeur des modes du verbe!... Ils ne se fient ni sur leur facilité, ni sur ce que le français leur est naturel. Nous concluons peut-être que vivant dans un milieu où les causes

---

(1) De là, il n'est pas d'absolus synonymes; quand il convient de remplacer un mot dont la répétition ou la sonorité ou la cadence est désagréable, on lui choisit un substitut en concordance avec son triple sens radical, usuel, fonctionnel.

d'appauvrissement et de corruption de notre parler ne sont que trop nombreuses et efficaces, il nous serait profitable de suivre ces exemples.

Qu'on n'y ménage pas son effort. Avec beaucoup de travail, on ne parviendra encore qu'à l'honnêteté littéraire, au respect de l'auditeur ou du lecteur. Pour atteindre à l'art véritable, il faudra pousser l'éclat jusque vers la splendeur.

### III

Ces notions sont-elles suffisamment admises parmi nous ? et mises en œuvre ? Dès lors, ne nous étonnons point qu'il n'existe pas encore d'École proprement Canadienne ni en littérature, ni en musique ou en peinture. Notre facilité, qui est grande, n'est pas caractéristique. Que nos jeunes gens apprennent à mépriser cette facilité parfois prodigieuse — d'autant plus qu'elle sera prodigieuse ; à n'y voir qu'un appel au travail.

Mais avant de parler de la nécessité du travail, et de celle de la formation, relevons la nécessité d'un milieu favorable. Sur cette question, nous retrouvons les mêmes contradictoires divergences d'opinion. Selon les uns, le milieu favorable à la production des œuvres qui consacrent les maîtres et spécifient les écoles fait totalement défaut au Canada. Selon les autres, nos origines, nos mœurs, notre nature et nos moyens de culture constituent un milieu exceptionnellement favorable.

Les deux tendances sont excessives. Nulle part la production artistique ne rencontre de terroir ou de débouché comparables à ceux de la production industrielle. Nulle part il ne suffit à un jeune homme de laisser croître ses cheveux, de se coller au front une étoile de papier doré pour voir ses moindres produits proclamés œuvres de génie, et les Mécènes assiéger sa porte, et dans son escarcelle affluer les pensions du gouvernement. Nulle part ?... Mais jusqu'ici quel écrivain canadien n'a pas obtenu sa petite prébende ? Quel artiste n'a pas décroché sa petite commande ?... Faut-il citer des noms ?... D'un autre côté il serait simplement injuste à l'égard de notre race d'exiger d'elle la passion intellectuelle et esthétique qu'on trouve — et encore non communément — dans des races de culture plus ancienne et plus raffinée.

Que nos jeunes gens pressés d'être couronnés au Capitole s'en souviennent : toutes les énergies de leur peuple ont été, depuis sa naissance, absorbées par le devoir de vivre, plus impérieux sans doute que celui de chanter selon le rite ! Ils sont les très proches descendants des défricheurs, des laboureurs, des petits marchands qui ont implanté, maintenu, fécondé et défendu aux bords du Saint-Laurent un rameau de France. Ils forment la première génération à qui sont permis le repos et les labeurs de l'esprit. Qu'ils ne soient pas ingrats. N'est-il pas merveilleux que conservé et transmis parmi tant d'âpres luttes, le sang qui coule dans leurs veines garde encore un désir de beauté ! Au milieu de nous quelques familles déjà se signalent où la culture remonte aux trisaïeuls. Les fruits qui naissent de telles souches promettent glorieusement pour les temps voisins où cette même culture sera un patrimoine commun.

Un milieu incontestablement favorable, il appartient à l'élite d'aujourd'hui de le préparer à l'élite de demain. La France n'aurait pas eu son XVII<sup>ème</sup> siècle, si de modestes précurseurs ne l'avaient rendu possible. L'Histoire sait leurs noms. Mais la hâte qu'on voit en nos jeunes écrivains et artistes de jouir immédiatement et personnellement de la faveur publique, des couronnes et des pensions, n'inspire qu'une confiance médiocre dans leur désintéressement, dans la sincérité de leurs manifestes et de leurs prétentions de ne travailler que pour la création d'une école canadienne et la gloire de leur race.

Qu'ils donnent l'exemple. Et qu'au lieu de se complaire dans les périssables produits de leur facilité, ils fassent rendre à leurs talents des œuvres dignes d'enrichir l'immortel patrimoine de l'humanité.

#### IV

La formation première, que nous avons indiquée en second lieu parmi les facteurs de la maîtrise, se supplée difficilement.

On a souvent cité, parmi les maîtres autodidactes, Louis Veillot. Il n'avait pas, comme l'on dit au pays, "fait son cours classique." C'était même un des griefs relevés par les *cuistres* officiels contre l'écrivain qui les convainquit de lèse-grammaire et qu'ils voyaient eux-mêmes impec-



cable. Mais entendons-nous. Si la formation de Louis Veillot fut tardive, elle fut parfaitement poursuivie et complétée. Il savait de belles-lettres, de philosophie et même de théologie autant que quiconque. Son œuvre est là qui l'atteste. Et de plus, Louis Veillot est un génie, c'est-à-dire un de ces esprits hors-pairs dont l'intuition est la démarche, et qui sont capables de créer spontanément la méthode qui leur manque. Un peu de modestie nous retiendra de nous prévaloir de semblables précédents; et si nous voulons devenir des maîtres nous aurons à cœur notre formation. Cette formation n'est d'ailleurs pas toute dans le cours classique.

Un jeune homme, surtout s'il se range parmi les bons élèves moyens, peut sortir du collège sans avoir reçu de formation proprement dite. Il est resté perdu dans le nombre, insoupçonné des professeurs et des surveillants auxquels il n'occasionnait ni tracas ni joies. Les éducateurs eux-mêmes sont rares que leurs aptitudes et leur culture pédagogiques rendent capables de donner aux sujets d'élite la formation qui leur convient.

Les programmes, au surplus — tout le monde en est d'accord, et l'on semble enfin vouloir passer de l'unanimité théorique à une réforme de la pratique — les programmes sont trop chargés; ils ne laissent pas le loisir de s'intéresser de près à la formation. Comme on l'a dit: les programmes, et sous leur coaction les collègues, visent à fournir des bacheliers et non à produire des hommes. Etre formé, ce n'est pas avoir acquis une science telle quelle *de omni re scibili et de quibusdam aliis*... Mais c'est, de son intelligence et de sa volonté, de son esprit et de son cœur; de sa sensibilité et de ses facultés d'observation, de critique, d'analyse et de synthèse, avoir préparé en soi un *organe* de connaissance, à la fois souple et fort, précis et compréhensif, susceptible de s'appliquer avec succès à la conquête de n'importe quel domaine du savoir humain.

On appelait autrefois du beau nom *d'humanités*, cette culture harmonique et harmonieuse, intégrale et hiérarchique de *tout l'homme*. Car tout l'homme est intéressé à la recherche de la Vérité vivante. "La sagesse n'entre pas dans l'âme malévole ni n'habite dans un corps vendu au péché," (Sap. I, 4) dit l'Écriture; à quoi fait écho la parole de Platon: "Il faut aller au vrai avec toute son âme."

Il est donc bien entendu qu'elle n'est pas l'œuvre de quelques années de collège. On pourrait même dire qu'elle ne peut se poursuivre en toute latitude qu'après le collège, où pourtant elle a dû être ébauchée, durant les années d'université et jusque vers la trentaine. Elle n'est jamais absolument achevée, parce qu'elle se perfectionne par les œuvres qu'elle suscite. Le P. Gratry qui la préconise dans ses *Sources*, en montre assez l'efficacité et la grandeur. N'est-ce point elle qui a produit cet admirable XVII<sup>ème</sup> siècle avec ses génies universels, gloire de leur âge et de l'humanité, maîtres écrivains, philosophes, théologiens, aussi bien que mathématiciens et savants, et plus encore, pénétrés d'esprit chrétien jusque dans de généreuses erreurs: Pascal, Descartes, Leibnitz, Racine, Arnauld, Galilée, Torricelli, et Bossuet qui ne le cède à aucun autre.

Une telle formation est une merveilleuse préparation au travail. Elle ne devrait être que cela. Dans un siècle moins superficiel que le nôtre un esprit préparé de cette sorte ne serait qu'un bon ouvrier apte à son œuvre, et qui n'aurait encore rien produit. Avant de produire, avant surtout de *se* produire, il conviendrait qu'il cherchât dans quel domaine son activité peut avec le plus de fruits s'exercer.

Mais déjà son travail y aura pourvu. Ce travail qui est le remède à la stérile et bruyante facilité; ce travail qui est aussi — nous le disions récemment — le meilleur agent de notre formation, est enfin notre guide dans les voies fécondes et glorieuses où nous nous rendons utiles à nos concitoyens et à notre pays.

Il s'agit d'un travail non pas quelconque; mais méthodique, ordonné, patient, constant, progressif, et disons le mot: *renoncé*. Car il est impossible de *tout* savoir et de le savoir *bien*; il est nécessaire de se borner et de ne point papillonner. Voici la matière d'un prochain article, s'il plaît à Dieu: DU TRAVAIL, ET DE LA METHODE DE TRAVAILLER.

FR. V.-M. BRETON, o. f. m.



## DERNIER ASSAUT CONTRE LES DROITS NON RÉSERVÉS

---

“Votre article ressemble à un joli chien dont on aurait coupé la queue,” disait ou regretté Père Gonthier un ami plus sincère que flatteur, à propos d’une récente cause-rie, dans laquelle rien certes n’avait été sacrifié d’un alerte penchant à aboyer aux *erreurs et préjugés*, mais qui était sortie de l’imprimerie, paraît-il, écourtée comme le chien d’Alcibiade. “Je n’en murmure pas : le sacrifice était nécessaire,” répondit notre fin causeur. “Il était trop juste que, arrivé le dernier à la “Nouvelle-France,” quand toutes les places étaient prises, et n’y pouvant pas loger tout entier, mon pauvre chien laissât à la porte la partie de lui-même la moins nécessaire, sinon la moins élégante ; mais tout de même sa queue lui eut donné une tout autre façon.”

Ce fut avec cette légère pointe d’amertume que je livrai à la “Revue dominicaine” mon dernier article sur le sort des droits non réservés, qui évoquait, lui, aussi, par certaines parties rudimentaires et fort peu élégantes, le souvenir du chien d’Alcibiade. M’étant inscrit en faux contre l’opinion de nos adversaires ontariens, je devais réfuter leur argument point par point, et ne clore le débat qu’après avoir renversé tous leurs principes. Or, de toute cette bicoque, je ne me suis attaché jusqu’ici qu’à démolir le pilier central, je veux dire le principe sur lequel repose toute leur objection : l’Etat possède tous les droits éducateurs non réservés par Constitution ; et encore, n’ai-je pas fini d’en saper les fondements.

L’importance de l’objectif justifie une plus vigoureuse attaque. Aussi longtemps que ce pilier se dressera solidement au centre de la place, la position ennemie ne manquera pas de moyens de défense, quelles que soient les brèches que l’on fasse, par ailleurs, dans ses remparts ; sitôt, au contraire,

---

(1) Voir “Revue dominicaine,” avril 1918 : *Sort des droits non réservés*

que ce pilier sera abattu, tout l'édifice croûlera sur lui-même, et la résistance deviendra inutile. Voyons ce qu'il en reste.

Que, en vertu de la Constitution canadienne, le gouvernement de l'Ontario n'ait hérité d'aucun droit sur l'éducation que du droit propre de l'Etat; nous ne voyons pas comment nos adversaires pourraient persister à le nier. Que le droit propre de l'Etat sur l'éducation s'exerce, d'une façon générale, par mode de suppléance; c'est désormais une vérité acquise et hors de conteste. (Voir "Rev. dom., fév. 1918: *Partage des influences*) Mais que le droit de l'Etat sur l'éducation, tel que reconnu par la Constitution du Canada, se borne à ce rôle secondaire et ne puisse, en matières étrangères à la Religion, régler comme bon lui semble les droits des minorités, voilà ce que nos adversaires se refusent à admettre! Voilà, du moins, ce qui dans leur argumentation offre encore quelque résistance à nos attaques.

Quel que soit, en effet, le pouvoir éducateur accordé aux Législatures provinciales, il n'en reste pas moins que, en vertu de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, l'exercice de ce pouvoir n'est assujéti à aucune autre défense qu'à celle de porter préjudice aux droits des minorités sur les écoles confessionnelles. Donc, reprennent nos éatistes ontariens, les Législatures provinciales peuvent user de leur droit pour décréter des lois préjudiciables aux droits des minorités sur l'enseignement profane; elles peuvent, par conséquent, violenter les parents et se substituer à eux dans cette partie de l'éducation.

\* \* \*

L'objection est spécieuse: elle se présente comme une série de propositions claires et solidement soudées les unes aux autres. Ce n'est toutefois qu'une fausse apparence. Quelques distinctions suffisent à rompre les mailles de cette chaîne.

La principale équivoque du raisonnement consiste à prendre la réserve constitutionnelle des droits de conscience, non pour une *mesure préventive* d'abus, mais pour une *restriction* ou une *limitation toute conventionnelle* du pouvoir éducateur de l'Etat. On raisonne comme si la foi des parents et l'instruction religieuse de leurs enfants ressortissaient naturellement à l'autorité civile, et que les Pères de la Confédération eussent voulu, par respect pour les mino-

rités, priver les Législatures provinciales de ce droit naturel ; lorsque leur intention n'était que de prévenir un abus particulièrement criant et de bien marquer que le pouvoir naturel de l'Etat, pour quelque motif que ce soit, ne doit s'étendre à la faculté de porter préjudice aux droits de conscience des parents.

Quiconque l'admettra, qui reconnaît la supériorité de la fin surnaturelle sur le bonheur temporel, et professe l'inviolabilité absolue du droit des parents à l'égard de l'Etat en matière d'instruction religieuse. Garanti ou non par la constitution, ce droit sacré ne peut jamais, sauf dans le cas d'indignité de la part des parents, tomber sous la tutelle de l'Etat exclusivement voué au bonheur temporel de ses sujets ; et, quand la constitution d'un pays le soustrait à la juridiction du gouvernement, il s'agit alors, non d'une restriction conventionnelle qui fasse brèche dans les bornes naturelles du pouvoir civil, mais d'une simple explication officielle par laquelle on reconnaît que le droit éducateur de l'Etat s'arrête de lui-même au droit inviolable des parents ; par laquelle, également, on fait au Gouvernement une obligation plus étroite de ne jamais envahir cet enclos sacré de la famille, prévenant ainsi un monstrueux abus de pouvoir.

Cette interprétation de nos réserves constitutionnelles est, de soi, indépendante des notions plus ou moins exactes que pouvaient avoir les Pères de la Confédération sur l'étendue du droit éducateur de l'Etat ; elle est suggérée et justifiée par les exigences mêmes des diverses fins poursuivies, de part et d'autre, par la famille et par la société, dans l'œuvre de l'éducation ; elle s'imposerait encore à nos esprits, lors même que l'on viendrait à prouver que telle ne fut pas l'intention de nos plénipotentiaires de 1867, car ils n'avaient pas le droit de penser autrement.

Toutefois, ce nous est un précieux secours que l'un des Pères de la Confédération, le représentant officiel de la minorité anglaise et protestante du Bas-Canada, l'Honorable Galt, ait exprimé clairement que le but principal des garanties constitutionnelles avait été de prévenir les abus que rendait possible l'autorité exclusive des Législatures provinciales sur les écoles. Nous avons déjà cité une parole de ce grand homme politique, par laquelle il taxe d'injustice tout gouvernement qui force une population à instruire ses

enfants d'une manière qui serait contraire à sa croyance religieuse. Voici maintenant ce qu'il ajoute au sujet des garanties constitutionnelles: "Il était nécessaire, dit-il, de ne leur conférer ce pouvoir (aux Législatures provinciales) que sous des réserves qui pussent soustraire les minorités à toute injustice." (Cité par l'Hon. J. Cauchon: L'Amérique Britannique du Nord, p. 121)

Le juriste qui se sera pénétré de cet esprit de la constitution n'aura point de peine à réfuter l'objection de nos adversaires: il les convaincra et d'illogisme et d'erreur. La suite le prouve.

\* \* \*

Si le droit éducateur de l'Etat pouvait, même au préjudice des parents, s'exercer légitimement sur tout l'ensemble de l'éducation, et que les garanties accordées à la liberté de l'instruction religieuse ne fussent que des restrictions conventionnelles de ce pouvoir régulier, l'on comprendrait que les Législatures provinciales s'attribuassent une juridiction absolue sur les autres matières non réservées: la digue rompue, le torrent s'élançait sur sa pente naturelle.

Mais, puisque le droit éducateur de l'Etat n'a, de par sa nature, aucun empire sur l'instruction religieuse, et que les réserves constitutionnelles qui s'y rapportent forment de simples mesures préventives d'abus criants, l'on ne voit plus la raison ou le titre qui autorise les Législatures provinciales à usurper les droits des parents sur l'instruction profane.

Du fait que l'Etat n'a aucune autorité sur l'instruction religieuse, s'ensuit-il qu'il possède tout pouvoir sur l'instruction profane? Parce que la Constitution déclare abusif tout préjudice porté aux droits de conscience, faut-il qu'elle reconnaisse du même coup la légitimité des empiétements sur les autres droits? Et les Pères de la Confédération n'ont-ils pu entourer les écoles confessionnelles de garanties absolues, sans sacrifier par là même tout le reste de l'enseignement au despotisme du Gouvernement? Autant dire que le bonhomme Harpagon, quand il enfouissait son or dans son jardin, autorisait ses valets à lui dérober ses nippes, ses hardes et ses bijoux; que l'artiste, quand il enveloppe son chef-d'œuvre avec un soin particulier pour la prochaine exposition, abandonne tout le reste de sa collection aux brutalités des agents de transport; ou, si l'on veut un exemple plus fa-

milier, que la maman, quand elle défend à son joyeux galo-pin l'approche du puits entr'ouvert, lui permet par le fait même de courir aux abeilles.

Une seule chose pourrait légitimer de pareilles inférences, ce serait que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord eût du prévenir tous les abus possibles, présents et futurs. Dans cette hypothèse, en effet, les préjudices non interdits d'avance par la Constitution relèveraient nécessairement du pouvoir légitime de l'Etat.

Mais est-ce bien le cas qui nous occupe? En 1867, était-il possible de prévoir tous les futurs empiétements des gouvernements provinciaux sur les droits éducateurs des parents, et d'en garantir ceux-ci par des stipulations constitutionnelles? Assurément non. Quelque grands que fussent les Pères de la Confédération, ils étaient hommes, et leurs regards humains s'arrêtaient impuissants devant les voiles de l'avenir. "Politiques encore imbus des principes d'une civilisation supérieure, ils ne prévoyaient pas que des légistes étroits, des démagogues ignorants et des éducateurs rétrogrades viendraient un jour déchirer l'œuvre d'un siècle d'efforts et sacrifier l'esprit vivifiant à la lettre stérile et faussée de la constitution." (1)

Du reste, en 1867, les provinces canadiennes étaient habitées plus exclusivement qu'aujourd'hui par les descendants de deux races fières, ombrageuses et supportant difficilement qu'on suspectât leur bonne foi, leur loyauté, leur esprit de justice. Inévitablement, le pacte confédératif devait se ressentir de ces courants d'opinion publique: il ne pouvait contenir qu'un minimum de garanties. Que l'on se rappelle tout ce qu'il a fallu d'efforts, d'habileté et de tenacité pour obtenir la stipulation de l'unique réserve que nous possédons, et l'on s'en convaincra bien vite. (2)

Les Pères de la Confédération ont-ils apporté, dans l'accomplissement de leur mission, toute la prudence désirée? N'ont-ils pas trop sacrifié aux contingences de l'histoire? A d'autres de le dire. Ce qu'il y a de certain, c'est que, pour mener à terme la grande œuvre du groupement national, ils devaient nécessairement se borner à prévenir et à

(1) Henri Bourassa: *La langue française au Canada*, p. 29.

(2) Voir *Debates on Confederation*, 1865: Discours de l'Hon. Mr Rose, p. 405; et l'interpellation de l'Hon. Mr J. S. Macdonald, p. 1025.

éviter ceux de ces abus qui inspiraient une plus vive horreur aux parties contractantes et qui paraissaient alors le plus redoutables.

Dès lors, que faut-il penser de tous les préjudices aux parents que la constitution ne défend pas de porter? Bien téméraire serait le gouvernement qui voudrait bénéficier du silence de la loi. De ce que les stipulations constitutionnelles ne garantissent que la liberté de l'instruction religieuse dans les écoles, il n'y a rien à tirer, ni pour ni contre, au sujet de l'enseignement profane; et si l'omnipotence de l'Etat n'a pas d'autre titre à faire valoir, elle est fort compromise.

Il est très vrai que, en vertu de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, les Législatures provinciales n'ont reçu aucune autre défense que celle de décréter des lois préjudiciables aux droits des minorités sur les écoles confessionnelles. Mais il est également vrai que, par cette garantie, la constitution prévient et évite, non pas tous les abus possibles, mais cet abus-là seul, qui, au temps de la Confédération, paraissait le plus redoutable. Et donc, la situation privilégiée des droits de conscience ne jette aucune lumière sur la liberté ou l'assujettissement des autres droits des minorités; ou, si elle nous révèle quelque chose, c'est que tous deux, l'assujettissement et la liberté, ont des chances égales d'être légitimes.

Eliminer volontairement, comme le font nos adversaires, une de ces alternatives, arguer des garanties constitutionnelles que l'Etat possède indubitablement le droit absolu de contrôler l'enseignement profane, c'est tirer de l'antécédent une conclusion qui n'en découle pas logiquement, c'est se rendre coupable de ce faux syllogisme que les logiciens appellent: sophisme de non-cause. Il y a solution de continuité entre les diverses propositions du raisonnement.

\* \* \*

Et les conséquences de cette solution de continuité dans l'ordre des faits? On les découvre facilement.

D'abord, le Gouvernement de l'Ontario y perd le dernier titre sur lequel il comptait pour justifier ses odieux desseins d'accaparement en matière d'enseignement profane. Ses partisans avaient commencé par dire: L'Acte de l'Amérique Britannique du Nord confère exclusivement aux Lé-



gislatures provinciales le droit de légiférer sur l'éducation; donc les parents n'ont rien à y voir. C'était une première erreur. L'exclusivisme du droit éducateur des Législatures provinciales n'écartait de la direction des écoles que l'ingérence du Parlement fédéral, mais s'accommodait parfaitement de la coopération des parents: le Gouvernement d'Ontario avait hérité du seul droit de l'état souverain. (1)

Restaient les réserves constitutionnelles, dernières ressources d'un pouvoir aux abois. Ne proclamaient-elles pas l'intention de nos plénipotentiaires de 1867 de modifier le droit éducateur des Législatures provinciales, sinon dans sa nature, du moins dans son exercice, en lui donnant toute liberté de préjudicier aux droits des parents sur l'enseignement profane, fût-ce au moyen de la violence et de la tyrannie? Nos étatistes ontariens le prétendirent. Mais, une fois encore, il leur faut déchanter. Les réserves constitutionnelles ne sont que préventives d'un abus particulièrement criant, et ne jettent aucune lumière sur la légitimité ou la non-légitimité des autres préjudices.

L'odieuse prétention du Gouvernement de l'Ontario au contrôle absolu de l'enseignement profane reste sans fondement, sans titre, sans valeur. Quelle que soit la plénitude du pouvoir conféré par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, quelle que soit la précision des garanties constitutionnelles, quel que soit le silence qui plane sur tous les droits non religieux des parents, le Gouvernement de l'Ontario ne possède qu'un droit sur les écoles, c'est le droit propre de l'Etat, et rien ne l'autorise à user de ce droit d'une façon tyrannique, en foulant aux pieds le droit naturel des parents.

Cruelle ironie du sort! Combien de fois nos adversaires n'ont-ils pas cherché à étouffer nos plaintes sous le poids du silence de la constitution! Aucun texte, ne cessaient-ils de répéter, ne vous garantit le libre exercice de vos droits. Et voilà que ce silence de la constitution se retourne contre eux et se refuse à toute interprétation pouvant légitimer le despotisme du Gouvernement de l'Ontario. A nous maintenant de leur dire: Montrez-nous vos titres!

Bien plus! La constitution renferme implicitement la condamnation de l'absolutisme gouvernemental et la recon-

(1) Voir "Rev. dom., avril 1918: *Sort des droits non réservés.*

naissance des droits des parents. Ne cède-t-elle pas aux Législatures provinciales le seul droit de l'Etat sur les écoles ? Eh ! bien, le droit éducateur de l'Etat, de par sa nature, se proportionne toujours aux exigences du bien commun de la société ; et, nous ne saurions trop le redire, le bien commun de la société ne réclame, en faveur de l'autorité civile, qu'un droit de suppléance sur l'enseignement, de sorte que le rôle de l'Etat consiste à intervenir, non comme bon lui semble, ni de la façon arbitraire qu'affecte le Gouvernement de l'Ontario, mais au second plan pour faciliter le progrès de l'instruction publique, en assurant le libre exercice des droits des parents et en secondant, pour le faire porter plus loin, le travail éducateur des familles.

Voiilà pourquoi ceux qui font appel aux réserves constitutionnelles pour rejeter les réclamations des Canadiens-français de l'Ontario, non seulement énoncent un mauvais syllogisme, mais encore, ce qui est autrement grave, commettent objectivement une mauvaise action : ils enseignent une erreur sociale et favorisent indûment la tendance pernicieuse du Gouvernement à la tyrannie.

\* \* \*

Cependant, pour être sincères envers la vérité intégrale, nous devons reconnaître que toutes ces considérations sur la nature du droit éducateur de l'Etat et sur le rôle de la constitution, n'ont de valeur réelle qu'en pays civilisés. Chez les peuples barbares, au contraire, où l'esclavage dégrade les intelligences et avilit les caractères, le chef de famille abandonne ses droits aux mains du tyran et lui confie l'instruction profane de ses enfants.

Ainsi donc, prétendre que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord cède tous les droits non réservés des parents au Gouvernement de l'Ontario, si ce n'est pas affirmer une chose absolument inouïe, c'est du moins oser dire — puissent les mânes de nos ancêtres ne pas entendre ! — que la constitution de notre pays n'est rien de plus qu'un pacte d'esclavage, une de ces formules décadentes qui régissent les nègres d'Afrique.

Devant cette odieuse tentative d'asservissement, des pusillanimes conseillent la soumission, les défenseurs-nés du droit outragé prêtent leur appui aux usurpateurs (Conseil Privé d'Angleterre : Jugement du 2 nov. 1916), et

quelques uns de ceux qui, par état, doivent braver les persécutions injustes hasardent timidement qu'il n'y aurait pas de péché à obéir. Mais, dominant tout ce concert d'émollientes suggestions, la voix auguste du pontife suprême fait entendre des accents de fierté nationale. Réclamer convenablement l'enseignement de la langue française, dit-il, c'est un droit qu'on ne saurait refuser aux Franco-Canadiens de l'Ontario. (Encyc. "Commisso divinitus," 8 sept. 1916) Toujours fidèles à cette parole bénie, nous continuerons à réclamer.

Certes, nous n'aurions jamais pu prévoir qu'une nation civilisée revendiquerait avec autant d'ardeur le douteux honneur d'avoir rétabli l'esclavage chez elle; jamais, au grand jamais, nous n'aurions pu prévoir que des catholiques, et non des moindres, se feraient les apôtres de pareilles revendications. Mais la persécution ne doit pas énerver nos résolutions: quant on ne se sent pas le courage de combattre de front la tyrannie, on perd le droit de s'en plaindre.

FR. M.-ALBERT MARION, O. P.



## CORRESPONDANCE INTIME

### LETTRE A UN AMI

Québec, Grand Séminaire, 6 février 1872

Mon cher Lawence,

Il me semble qu'il y a un siècle que je t'ai vu. Tu es toujours gai, je suppose, doux envers tous et envers tout. On dit que tu as eu une bonne note. J'en suis heureux pour toi. Cela prouve que du moins de ce côté là tu as fait ton devoir, Et c'est un grand point.

La question d'averir à part, il semble bien indifférent qu'un écolier perde une heure ou deux chaque jour. Et pour-

tant, mon cher ami, c'est une question de vie et de mort pour plusieurs. S. Vincent de Paul a dit ce mot qui est d'un grand homme: "Mettez votre chasteté sous la garde de votre charité." Je dirais volontiers à un écolier: "Mettez votre chasteté sous la garde du travail."

Tu trouves curieux peut-être que je te parle si souvent de ce sujet lorsque tu en as si peu besoin. Mais c'est si beau, un jeune homme qui porte une âme vierge dans un corps pur. "Qu'elle est belle la génération chaste et quelle auréole autour de son front! sa mémoire est immortelle devant Dieu et devant les hommes." Pour moi, mon cher ami, je ne puis voir un jeune homme chaste, sans l'aimer et me sentir meilleur. C'est, suivant la belle expression de St-Augustin, Dieu venant à nous par un sentier virginal.

J'espère aussi, mon cher ami, que tu travailles par devoir. Là dessus, je connais trop ta foi pour douter. Si tu veux travailler, travailler pour Dieu ne coûte pas plus cher et cela vaut infiniment mieux.

J'ai souvent pensé que nous tous, pauvres hommes, nous sommes bien fous. Il n'est pas un titre si misérable dont nous ne fassions vanité. Mais pour celui de chrétien, qui est pourtant le plus glorieux et le plus honorable que nous portions, nous nous piquons de le cacher et nous nous faisons une sorte d'honneur de ne pas nous en honorer. En vérité, c'est étrange et c'est ce que nous faisons tous les jours. Il ne nous en coûte pas de faire bien les choses humainement parlant, et quand ce n'est pas plus difficile de les faire chrétiennement, c'est comme un point d'honneur de ne pas s'en occuper.

Combien ne voyons-nous pas d'amitiés éclore à nos côtés? Rien de plus beau que ce sentiment, tu le sais, et je le sais aussi. Mais perdrait-il son charme en se faisant chrétien? S'aime-t-on moins bien dans le cœur de Dieu? Et que faudrait-il pour cela? Une prière pour un ami, un bon conseil. Est-ce donc si difficile? Ah! si l'on savait combien ces amitiés là sont tendres et durables, qui s'allument au cœur de Dieu même!

Il me semble que cet espoir chrétien qui fait de Dieu notre premier ami, celui par qui nous aimons, et notre premier conseil, est souvent remplacé, chez les écoliers, par un esprit excellent sans doute, mais qui tient fort peu au chris-

tianisme. Je puis me tromper. Quoiqu'il en soit, soyons des hommes de devoir. Il n'est pas nécessaire d'être scrupuleux ou bigot, mais soyons chrétiens, ouvertement et franchement. Dieu donne à ceux qui l'aiment et qui la lui demandent l'intelligence même des choses profanes.

Quant à cette discussion dont tu me parles, je n'hésite pas un instant. La période française est sans contredit la plus glorieuse. Si en effet la période la plus glorieuse est celle où il y a plus de héros, qui hésiterait! Où trouver, au temps des Anglais, les Dollard, les d'Iberville et tant d'autres dont l'héroïsme égale, s'il ne surpasse les plus hauts faits des héros de la France? Quel nom militaire avons-nous dans la deuxième époque? De Salaberry? Mais qui oserait le comparer à Lévis, à Montcalm, à Pouchot, à Joannès et à tant d'autres. Trouvez donc un Frontenac parmi les gouverneurs Anglais. Et crois-tu que Champlain ait été vaincu en sagesse, en constance et en dévouement par aucun Canadien de la domination anglaise? Pour homme religieux, nous avons Mgr Plessis; mais trouve-t-on plus facile et moins glorieux le rôle de Mgr Laval?

Et qui oserait assurer que sous la domination anglaise où nous avons eu d'adversaires que les Anglais, la lutte ait été aussi difficile que sous la domination française où nous avons pour ennemis non seulement l'Angleterre, mais ses colonies et les sauvages Iroquois?

Enfin, qui oserait comparer la décadence des temps où nous vivons aux temps héroïques de notre histoire où le nombre de nos jours se comptait par celui de nos victoires? Nos pères étaient des chevaliers; nous ne sommes plus que des avocats. Adieu! la cloche sonne.

Tout à toi, mon bien cher ami,

TH. GONTHIER



## RECENSIONS

MGR L.-A. PAQUET. "Études et Appréciations." *Mélanges canadiens*. (Québec, Imp. des Franciscaines de Marie, 1918)

Tel est le titre d'un nouvel ouvrage de Monseigneur Pâquet. Cette œuvre contient peu de chapitres inédits : la plupart ayant déjà été publiés dans différentes revues. Mais il était bon de recueillir en un volume distinct ces études éparses, et pour qu'elles ne soient pas perdues, et pour que les esprits à la recherche de sûrs principes, sur des questions actuelles, puissent facilement les retrouver. Ces pages sont si riches de haute philosophie ! Elles sont d'une portée si pratique de nos jours ! *Colligite fragmenta ne pereant*.

Bien que composés à des époques diverses et pour des circonstances variées, tous ces morceaux sont étroitement apparentés : ils procèdent, sans doute, d'un même auteur, mais de plus, ils sont conçus sous une même inspiration et tendent à un même but. Que l'écrivain traite de la terre canadienne ou de notre foi ; qu'il parle du culte du passé ou de l'œuvre des jeunes ; qu'il expose la notion du droit ou l'histoire de l'enseignement philosophique au Canada ; qu'il examine nos questions de langue ou le régime scolaire ontarien ; qu'il médite sur la religion des peuples ou la revanche de l'histoire, c'est la même pensée qui vibre en ces pages souvent éloquentes, toujours élevées : fidélité ; fidélité à la foi catholique, fidélité aux traditions nationales. Telles sont les conditions de la grandeur de notre patrie.

Le Prélat-philosophe constate, avec angoisse, qu'une mentalité nouvelle se manifeste parmi nous, dans les milieux ouvriers comme au sein des classes dirigeantes. Son esprit alarmé ne peut s'empêcher d'en rechercher les causes véritables, d'en découvrir le danger et d'en signaler les remèdes.

La loi profonde qui gouverne la vie de tous les êtres veut qu'ils ne se conservent et ne s'épanouissent que par l'activité des forces qui les ont produits. La cause qui les a façonnées doit les parachever par la prolongation de son influence. *Per idem conservatur res per quod habet esse*, enseigne saint Thomas d'Aquin. Pour que la glace conserve sa brillante cristallisation ne faut-il pas le degré de froid nécessaire à la congélation de l'eau ? Si la température s'élève le bloc étincelant se fond et s'écoule. Dès lors notre peuple, notre pays, ne pourra parvenir à son complet développement, il ne pourra jouer pleinement parmi les nations le rôle auquel il est prédestiné par la Providence, que dans la mesure où, fidèle aux influences bénies de son origine, il grandira selon la direction reçue dans son berceau. Dès lors il demeure en contact immédiat avec les sources vives qui lui ont donné naissance, et qui continuent à déverser en lui le flot qui le dilate et le pousse à sa perfection.

Or, les exceptionnelles conditions de notre histoire nationale, — disons de notre développement miraculeux, puisque l'on parle de miracle canadien, — nous rappellent sans cesse que c'est la fidélité à notre foi catholique, l'attachement à notre langue et à nos traditions, qui ont assuré notre merveilleuse croissance, et nous ont obtenu du ciel la bénédiction de la prospérité.

Du reste, ce n'est pas là un fait unique, propre au Canada. La puissance des nations est commandée par d'immuables principes, qu'elles ne peuvent repousser sans déchoir. N'est-ce pas une doctrine de vérité qui libère les races comme les individus? N'est-ce pas la justice qui élève les nations et le péché qui fait l'opprobre des peuples? L'intégrité des mœurs publiques et privées assure l'accomplissement de tous les devoirs et le respect de tous les droits. Pénétrées de l'esprit de l'Évangile, les institutions sont plus aptes à promouvoir le bien général. Tous les actes individuels ou sociaux sont alors régis supérieurement par les commandements de Dieu et de son Église. Il en résulte force et sécurité. Heureux le peuple dont le Seigneur est le Dieu! Mais les nations qui méconnaissent ou repoussent la bienfaisante lumière de cette sagesse, pour s'abandonner aveuglement aux caprices de la passion et aux exigences de l'intérêt, deviennent les ouvrières de leur propre déchéance. Et ces principes de grandeur et de vie, malgré toutes sortes d'assauts, conservent leur valeur objective immuable: le Subjectivisme et l'Opportunisme pourront la contester, ils ne sauraient l'altérer.

Notre vie morale et religieuse, politique et civile, économique et sociale n'atteindra donc sa plénitude qu'en évoluant selon la logique de son histoire, qu'en demeurant pénétrée, sur notre sol, de foi catholique et de génie français. Là, réside l'énergie vitale qui s'assimilera régulièrement les apports étrangers, et constituera notre physionomie spéciale dans l'assemblée des nations. Toute autre orientation serait anormale et funeste. L'éparpillement de nos forces, l'énergante poursuite de chimériques grandeurs, en nous détournant de la loi fondamentale de notre existence, nous priverait de notre puissance naturelle. Nous serions perdus dans un tout, étranger à nos aspirations: peu importe qu'il soit éloigné ou voisin, logé au nord ou fixé au midi. La manœuvre utopiste qui nous jetterait ainsi hors de notre axe ne serait qu'une opération aussi inutile aux exploités que fatale à leurs victimes. L'arbre de forte sève s'étend et grandit dans son terroir; transplanté dans un autre habitat, ou soumis à des courants délétères, il dépérit et meurt.

Parmi les études inédites contenues dans le dernier volume de Mgr Paquet, on me permettra de signaler celle qui est intitulée: "La vie nationale et le droit chrétien." Il y a là comme un programme complet de grandeur nationale. Tous nos hommes d'étude et tous nos concitoyens qui disposent de quelque influence devraient en prendre connaissance et se pénétrer de cette doctrine.

Dans toutes les œuvres de cet infatigable semeur de vérité, le prêtre se tient à côté du penseur. Dominé par le noble souci du vrai, celui-ci poursuit, avec désintéressement, le bien qui ne change pas, tandis que celui-là, obéissant à d'apostoliques préoccupations, travaille au triomphe de l'Église et au salut des âmes. L'un et l'autre s'entendent pour exalter et provoquer deux grandes passions: l'amour de Dieu et la fierté de la race. — R. M. R.

ABBE HENRI JEANNOTTE, p.s.s., "Summarium Historiæ Ecclesiasticæ." (En vente chez l'auteur, 857, rue Sherbrooke-ouest, Montréal, au prix de 60 sous)

Monsieur Jeannotte n'avait qu'à écrire en français son Manuel d'Histoire Ecclésiastique pour l'adresser bravement au grand public.

Écrit en latin, il sera lu surtout et presque exclusivement par les étudiants des séminaires. C'est bien sans doute ce qu'il a voulu. Mais combien d'autres le liraient avec profit, même dans le texte; et sans ennui aucun, pas même celui de s'arrêter par-ci par-là pour trouver le sens. Ce n'est pas du français, mais c'est du latin si facile! Pas besoin jamais d'aller chercher le verbe principal une ou deux lignes plus loin, il est là tout près, juste à bonne distance pour que la phrase soit latine et ne le soit pas trop. Je félicite l'auteur de ce premier mérite, et je l'en remercie publiquement au nom de ses élèves présents et futurs.

Une autre qualité, je suis tenté de dire la principale qualité de ce manuel, c'est de nous présenter l'Eglise comme une personne morale qui n'a pas toujours été une grande personne; comme une institution qui eut une enfance et une jeunesse. On dirait même que l'auteur a réagi contre la manière contraire et si peu historique de nous parler de la vie de l'Eglise. Pour lui, l'histoire de l'Eglise, c'est la connaissance et la narration des faits et gestes de l'Eglise, précisément en tant que vivante et, comme toute autre institution, sujette à un développement normal.

C'est même de ce point de vue que l'auteur tire son plan de composition: et ainsi il a le mérite de diviser *l'histoire de l'Eglise*, au lieu d'appliquer à l'Eglise les divisions de l'histoire profane.

Parmi tous ces paragraphes de latin, écrits avec le souci constant de l'exactitude, il me semble que l'auteur en a travaillé quelques-uns avec plus de cœur. Ce sont ceux où il nous parle du développement de la doctrine chrétienne. A ce point de vue aussi l'Eglise a eu son enfance. On comprend sans peine que l'Eglise des premiers siècles n'avait pas l'organisation compliquée des Congrégations romaines d'aujourd'hui; on concède encore assez volontiers que ses dogmes n'étaient pas aussi explicitement formulés, mais on n'aime pas à entendre dire que le dépôt de la Révélation n'était pas aussi explicitement compris. Et pourtant, s'il est certain que les apôtres croyaient tout ce que nous croyons, il est certain que nous croyons beaucoup plus explicitement le contenu du dépôt révélé.

L'auteur a tracé les grandes lignes de ce travail de la pensée chrétienne, indiquant toujours le caractère de ce développement: *in eodem sensu, in eadem linea*.

Ceci est un peu nouveau dans les manuels de ce genre, et combien c'est nécessaire quand on s'adresse à des ecclésiastiques.

Quelques détails ne m'ont pas donné entière satisfaction. L'auteur, par exemple, aurait dû accorder plus d'ampleur à son paragraphe sur l'institution de l'Eglise (12) et exposer les opinions contraires. La primauté de l'évêque de Rome est aussi affirmée avec une trop grande sérénité: les documents nous obligent à faire certaines réserves; par exemple la lettre de S. Clément aux Corinthiens avertit et supplie au moins autant qu'elle commande et ordonne. A l'époque de S. Victor il n'y a plus de discussion. Peut-être faudrait-il renforcer ce paragraphe pour ce qui concerne la période primitive.—Fr. G. PROULX, O. P.



# Pharmacie Viger

PRESCRIPTIONS REMPLIES AVEC SOIN ET AVEC DES  
DROGUES PURES

ARTICLES DE TOILETTE ET PARFUMERIE

DES MEILLEURES MARQUES FRANÇAISES,  
ANGLAISES ET AMÉRICAINES

*Bandages Herniaires, Bandes Abdominales, etc.*

Dépositaire des Remèdes de Famille de "NYAL"

## SAINT-HYACINTHE

Téléphone No. 60. - - - 197 RUE CASCADES.



# MIEL

RUCHER DE

CHS. PELOQUIN, APICULTEUR, ST-HYACINTHE, P. Q.

## LA CIE LANGEVIN

(Successeurs de LANGEVIN FRERES)

Fabrique de pâtisseries. Spécialité : Fabrication des biscuits "SODA"

Vente en GROS et au DETAIL

Tel. Bell 197

82, 84 et 86 RUE SAINT-ANTOINE

ST-HYACINTHE, P. Q.

LE SEUL MAGASIN de

Vaisselle, Verreries, Porcelaines, etc,

THÉ et CAFÉ (Gros et détail)

## L. A. BRETON,

155, rue Cascades, - - - ST-HYACINTHE.

SPÉCIALITÉ : Objets de fantaisie, Jardinières,  
Statuettes artistiques, etc, etc., pour cadeaux.

# MEDAILLES ET INSIGNES

DE TOUTES SORTES ET POUR TOUTES OCCASIONS

La Maison la plus importante au Canada  
pour ce genre d'ouvrage . . . . .

Catalogues gratis sur demande

**CARON FRERES,**

EDIFICE CARON  
233-239 RUE BLEURY

**Montréal**

## A. AMYOT & CIE

MANUFACTURIERS DE

VETEMENTS EN GROS, POUR HOMMES ET ENFANTS

ST-HYACINTHE, P. Q.

### M.O. DAVID & Cie,

Enrg.

Marchands-Tailleurs

84 et 86 rue St-Simon, St-Hyacinthe

Grand Assortiment de

### HARDES FAITES

Habillements faits sur commande à court avis.

Fourrures, Chapeaux et Casquettes

### BROUSSEAU & Fils,

Marchandises Sèches  
et Nouveautés. . .

67 Rue St-François

ST-HYACINTHE

TELEPHONE 30.

## A. RACINE, Ltée

Nouveautés en Gros

Représentant à **O T T A W A**

P. E. BISSONNETTE, 111, rue Sparks.

Tel. Bell 6707-6708

Appel du soir : Westmount 5292

### I. L. LAFLEUR, Limitée

IMPORTATEUR DE

Ferronneries, Métaux, Ciments, Chaux, Sable,  
Huiles, Vitres, Bois, Charbon, Glace, etc.

Seul représentant pour la Province de Québec

Engins à Gasoline "Ferro", Bateaux en acier "Mullin"

362-366 Notre-Dame Ouest

43-47 Dupré.

**MONTREAL.**

**\$1.00 -- La Pipe " Fumenet " du Dr F. (Brevetée)**

Utilise la chaleur qui se développe dans le fourneau de toute pipe, pour faire évaporer la nicotine et l'eau qui se dégagent du tabac pendant sa combustion, avec les avantages suivants :

1° Plus de nicotine à aspirer. 2° Plus de nettoyage de tuyau, 3° Plus de danger pour les yeux et pour la gorge.

**IL Y A UNE MÈCHE**

L'enlèvement de la mèche à de longs intervalles, se fait en une minute.

Cette mèche coûte un sou par année. Une mèche fraîche en fait une pipe neuve, qui rend la fumée propre, sèche et saine.

Le principe appliqué dans cette pipe n'est utilisé dans aucune autre. Elle est unique sur le marché.

Longueur de 5 à 6 pouces. — En bruyère d'excellente qualité, bouquin en caoutchouc durci.

Vendue par la maille avec garantie absolue de remboursement si l'on n'est pas satisfait. Envoyez bon ou mandat poste de \$1.00. Adressez: Dr F's PATENT PIPE, 507 rue Papineau, Montréal, Canada.

TEL. BELL, 27.

**JOS. LEBRUN,**

**SUCCESSEUR DE CHS. G. RACICOT**

**MARCHAND DE**

**Grains et Farines, de toutes sortes,**

**Son, Gru, Moulée, Graines de Semence.**

**Coin des Rues St-Antoine et Mondor**

**ST-HYACINTHE, Qué.**

EN VENTE à l'adresse " Le Rosaire, " S. Hyacinthe, P. Q.

N. B.—Nous payons tous les frais de poste des envois.

*Litanies et cantiques* pour la procession mensuelle du Rosaire—10 sous l'unité, \$8.00 le cent.

LE SAINT-ROSAIRE, Guide des fidèles, in-12 de 214 pages par le R. P. Harpin, O. P. — Prix : 25 sous.

LE SAINT-ROSAIRE. Guide du prêtre, in-12 de 278 pages. Même ouvrage que le précédent avec seconde partie pour le clergé, par le R. P. Harpin, O. P. — Prix : 40 sous.

PHONE 646

**THE ARCHER CO., Limited**

**MARCHANDS DE CHARBON**

Anthracite Américain pour poèles, Coke pour Fonderies,  
Charbon de forge Américain, Scotch & Steam.

Bureau et Quai, 126 Rue St-André - - QUÉBEC.

---

## VIN DE MESSE

Deux marques que nous recommandons à tous les points de vue : Vin d' messe "VATICAN" et "SANCTUAIRE". Nous en garantissons la pureté. Certificats d'authenticité approuvés par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal. Prix et échantillons sur demande.

**LAPORTE, MARTIN, LTEE.**

ÉPICERIES ET VIN EN GROS

534 Rue St-Paul Ouest - - - MONTREAL, Qué.

---

4221 - PHONES - 4222

## M. LAPOINTE

POISSONS, GIBIER, VOLAILLE et LEGUMES

Marchand en GROS et au DETAIL

Marché de la Basse-Ville, OTTAWA, Ont.

---

## LAFRANCE & SYLVESTRE,

Négociants et Importateurs

Sucreries, - Tabacs, - Papeteries  
[ EN GROS ]

120 ST-ANTOINE, ST-HYACINTHE, P.Q.  
TEL BELL 271

---

## L. Chaput, Fils & Cie, Limitée.

NÉGOCIANTS EN VINS.

IMPORTATEURS DE THÉS, CAFÉS, ÉPICES, ETC.

Nous avons un assortiment considérable de

**VIN DE MESSE**

Tarragone et Sicile.

Nous faisons aussi une spécialité des

**HUILES D'OLIVES**

Françaises et Italiennes, garanties strictement pures.

**Demandez nos prix . . . . Ils vous intéresseront.**

---

# Pharmacie St-Hyacinthe

PLACE DU MARCHÉ,

EN FACE DE L'HOTEL-DE-VILLE

165 RUE CASCADES

Drogues et médecines de première qualité.

SPÉCIALITÉ : LES PRESCRIPTIONS.

Articles de toilette. Bonbons, Parfums, etc.

Seul endroit où l'on peut se procurer les fameux remèdes  
" REXALL ".

*Nos articles de caoutchouc sont reconnus supérieurs.*

AGENCES : Pour le PHONOGRAPHE EDISON, le KODAK EASTMAN,  
et les remèdes de famille "NYAL" et "NA-DRU Co".

J. H. E. BRODEUR,

Propriétaire

## Le Magasin du Peuple

93 RUE CASCADES  
en face de la station de Police et des  
Pompes.

Vaisselle, Verrerie, Porcelaines,  
Objets de Fantaisie, etc.

TAPISSERIES — PEINTURES  
Vitres, Rideaux, Moulures à cadres

ENTREPRENEUR, PEINTRE,  
TAPISSIER ET DECORATEUR

Alph. Seguin, Prop. St-Hyacinthe  
Tél. Bell 390

## " Le Rosaire pour tous "

CANADA { Par la poste.... 25 sous  
          { Par les Zélat... 20 "

ETATS-UNIS { Par la poste. 35 "  
               { Par les Zél. 25 "

Saint-Hyacinthe, - P. Q.

Telephone Bell 310

Carrosse No 2  
Carriage

## JOSEPH BERTRAND

COCHER - CARTER

No. 30 rue Laframboise

ST-HYACINTHE, QUEB.

No. 30 Laframboise St.

Ecurie de Louage, Carrosses simples et doubles, pour Mariages, Baptêmes, etc  
Automobile. EXPRESS.  
Livery Stable, simple and double. Carriages for Wedding, Christening, &c  
Motor Car, EXPRESS.

FOURNISSEUR DES PRINCIPALES  
INSTITUTIONS RELIGIEUSES

Téléphone { 743  
LaSalle { 1392

# J.-G. ADELARD FILION

PHARMACIEN

ET IMPORTATEUR EN GROS DE PRODUITS CHIMIQUES  
ET PHARMACEUTIQUES

COIN DES RUES FULLUM ET ONTARIO  
MONTREAL, P. Q.

TEL. MAIN 7767

## Librairie Notre-Dame

(MESEMOISELLES MIGNAULT, props.)

Papeterie, Reliure, Impressions

28, Rue Notre-Dame Ouest,

MONTREAL, Que.

## LE BAZAR

U. FOURNIER

OBJETS DE PIETE, ARTICLE DE FANTAISIE,  
EFFETS DE LIBRAIRIE, - BIJOUTERIES

109-111 Rue Cascades, ST-HYACINTHE, Que.

## EMILE SOLIS

Libraire en gros et en détail.

Assortiment complet d'Articles de Bureaux, Fournitures classiques,  
Livres, Objets de Piété et de Fantaisie, etc.

Spécialité : Huile d'olive pour Sanctuaire, Livres de récompenses,

Rue Cascades. - - - SAINT-HYACINTHE

## L. H. MAJOR & J. SOUBLIÈRE, Ltée

EPICIERS EN GROS

Tél. R. 25 et 26

160. rue Nicolas

## OTTAWA

Demandez nos prix.

Ils vous intéresseront

# Casavant Frères

FACTEURS D'ORGUES  
St-Hyacinthe, P. Q.

MAISON FONDÉE EN 1879.

ORGUES A TRANSMISSION, ELECTRIQUE PNEU-  
MATIQUE OU TUBULAIRE, SOUFFLERIE  
ELECTRIQUE ET HYDRAULIQUE.

---

Arthur Ledoux  
OPTICIEN BIJOUTIER

ST. HYACINTHE P.Q.

TEL. No:10

201 RUE CASCADES.

---

## BLOC BALMORAL



HARNAIS, SELLES, COU-  
VERTES A CHEVAUX, VA-  
LISES, MALLES, SACS DE  
VOYAGE. - - - -

LAMONTAGNE LIMITEE  
RUE NOTRE-DAME OUEST  
MOTREAL.

---

## Matthews-Blackwell, Ltée

Entrepôts frigorifiques.—Marchands de Produits

**EN GROS**

Renommés pour "Sweet Clover Brand"  
Beurre de Crêmerie, Etc.

**OTTAWA, 44 Nicholas.**

---

# CHAPELLERIE SPECIALE

POUR LE CLERGÉ

CHAPEAUX ROMAINS de Peluche, de Soie, de  
Futre, de Cachemire et de Paille Palmier.

Les commandes par la poste sont exécutées le  
jour même qu'elles sont reçues.

SATISFACTION GARANTIE.

**CHAS. DESJARDINS & CIE, L<sup>TEE</sup>**  
130, RUE ST-DENIS, MONTREAL, CANADA.

---

## VIN DE MESSE

Archevêché de Québec, 30 juillet, 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe, dit  
de **ST-NAZAIRE**, se fait sous la surveillance immédiate d'un  
prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à  
renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique  
dans ma circulaire du 1<sup>er</sup> mars 1897.

† L. N. ARCH. DE QUÉBEC.

“ Le Rvd PH. FILION, professeur de chimie à l'Université  
Laval est depuis la mort de Mgr Laflamme, chargé de surveiller  
la fabrication de nos vins liturgiques et cela à LA DEMANDE  
EXPRESSE DE MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE  
QUEBEC. ”

**A. TOUSSAINT & Cie** - rue St-Paul, QUÉBEC.

---

Téléphone, No 37.

**La Compagnie d'Imprimerie et Comptabilités de St-Hyacinthe**

— A responsabilité limitée —

(Successeurs de l'Imp. du Courrier de Saint-Hyacinthe  
et de la Dominion Loose Leaf Ltd.)

---

Impressions de toutes sortes, Reliure, Réglage, Livres blancs  
Spécialité : Comptabilités à Feuilles Mobiles.

← ESTIMES FOURNIS SUR DEMANDE →

Bureau et Atelier, 70 rue Ste-Anne - - ST-HYACINTHE